

Accueil de loisirs « La Passerelle »

Projet Pédagogique 2022



Table des matières

LE PROJET	2
L'EQUIPE	2
LE FONCTIONNEMENT	4
<i>Les Horaires</i>	5
Le Périscolaire	5
Vacances et mercredis.....	6
<i>Nos Partenaires</i> :	6
LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT	7
L'AIDER À GRANDIR	8
S'OUVRIR AUX AUTRES ET AU MONDE	9
MAIS AUSSI...AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT Erreur ! Signet non défini.	
LA RELATION AUX FAMILLES	10
LE TRAVAIL EN EQUIPE	11

Le titre :
Thème et
objectif général

EVEIL ET ACTIVITÉS...

Ou comment permettre à chaque enfant de construire sa journée au centre de loisirs ?
Comment s'adapter au mieux à son rythme ?

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Les activités sont des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs déterminés dans le projet pédagogique. Elles doivent être variées et adaptées pour contribuer à l'épanouissement global et physique de l'enfant.

RESPECT DU RYTHME

A travers la mise en place de 3 groupes d'âge différents avec des activités adaptées à leurs besoins.
Proposer un rythme de vie adapté à chaque tranche d'âge : 7 temps de séance, activité plus courtes, etc.

AMÉNAGEMENT

Proposer un aménagement de l'espace adapté aux besoins des enfants et leur permettre de pouvoir avoir un accès à des jeux en libre service.

CHOISIR

Permettre aux enfants d'exprimer leurs préférences et leurs goûts le choix de l'activité quand cela est possible.

LE JEU LIBRE

Les temps d'accueil et de temps courts sont des temps de repos, de détente, de jeux permettant à l'enfant qui le souhaite, de se ressourcer avec un livre, un jeu, support à l'imagination, à la découverte.
Les temps de jeu libre sont des moments d'entraide : il est au contraire d'encourager l'indépendance pour l'enfant d'explorer sa curiosité et de laisser libre cours à son imagination.
Le jeu symbolique (imitation) est aussi le premier moyen de se connaître et de s'approprier le monde qui l'entoure.



LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

Ou comment favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant ?

GARANTIR LA SECURITE PHYSIQUE

Proposer un aménagement sécurisé
Compter régulièrement le nombre d'enfant et être vigilant en sortie.
Être en mesure de savoir à tout instant où se trouve l'enfant qui quitte l'enfant de son groupe.
Connaître les enfants et leurs fragilités (PAL, allergies...)

GARANTIR LA SECURITE AFFECTIVE

Respecter l'enfant, son rythme, ses besoins, sa famille ou particularité (handicap, santé...)
Permettre à l'enfant d'exprimer ce qui le rassure
Laisser l'accès libre au adulte, et à la table pour les plus petits.



RELATION PRIVILEGIEES

Être en sorte que le nombre d'animateurs soit suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

LES REPERS

Pouvoir valiser les locaux aux nouveaux arrivants
Identifier un lieu de vie par tranche d'âge
Mettre en place un cadre et des limites (règles de vie...)

INDIVIDUALITE

Il est important de garantir aux enfants un accès individuel en leur permettant lorsqu'ils veulent et repartent, en leur demandant comment le veut.



Titre de l'encadré :
Objectif de l'équipe

Texte de l'encadré : Les moyens mis en place et exemples.

LE PROJET...

POUR QUI ? POUR QUOI ? COMMENT ?

A QUI ET A QUOI SERT LE PROJET PEDAGOGIQUE ?

Il s'agit d'un « contrat de confiance » entre l'équipe pédagogique, les parents et les enfants. Il a pour but de traduire les outils mis en place pour atteindre les objectifs définis dans le projet éducatif élaboré par la mairie de Loire sur Rhône. Il permet de donner du sens aux activités proposées et de créer de la continuité et de la cohérence dans nos pratiques. Il est diffusé aux parents, à l'équipe d'animation et à l'ensemble des partenaires.

COMMENT LE COMPRENDRE ?

Sa forme est simple : les gros titres sont les principaux thèmes abordés, les questions posées en dessous par l'équipe d'animation reprennent nos principaux objectifs et les réponses apportées dans les cadres colorés sont nos sous-objectifs et les moyens que nous souhaitons mettre en place.

QUI L'ELABORE ?

Il est rédigé par les responsables de pôles mais est le fruit d'une concertation et d'un travail de l'équipe pédagogique lors de diverses réunions.

COMMENT EST-IL EVALUE ?

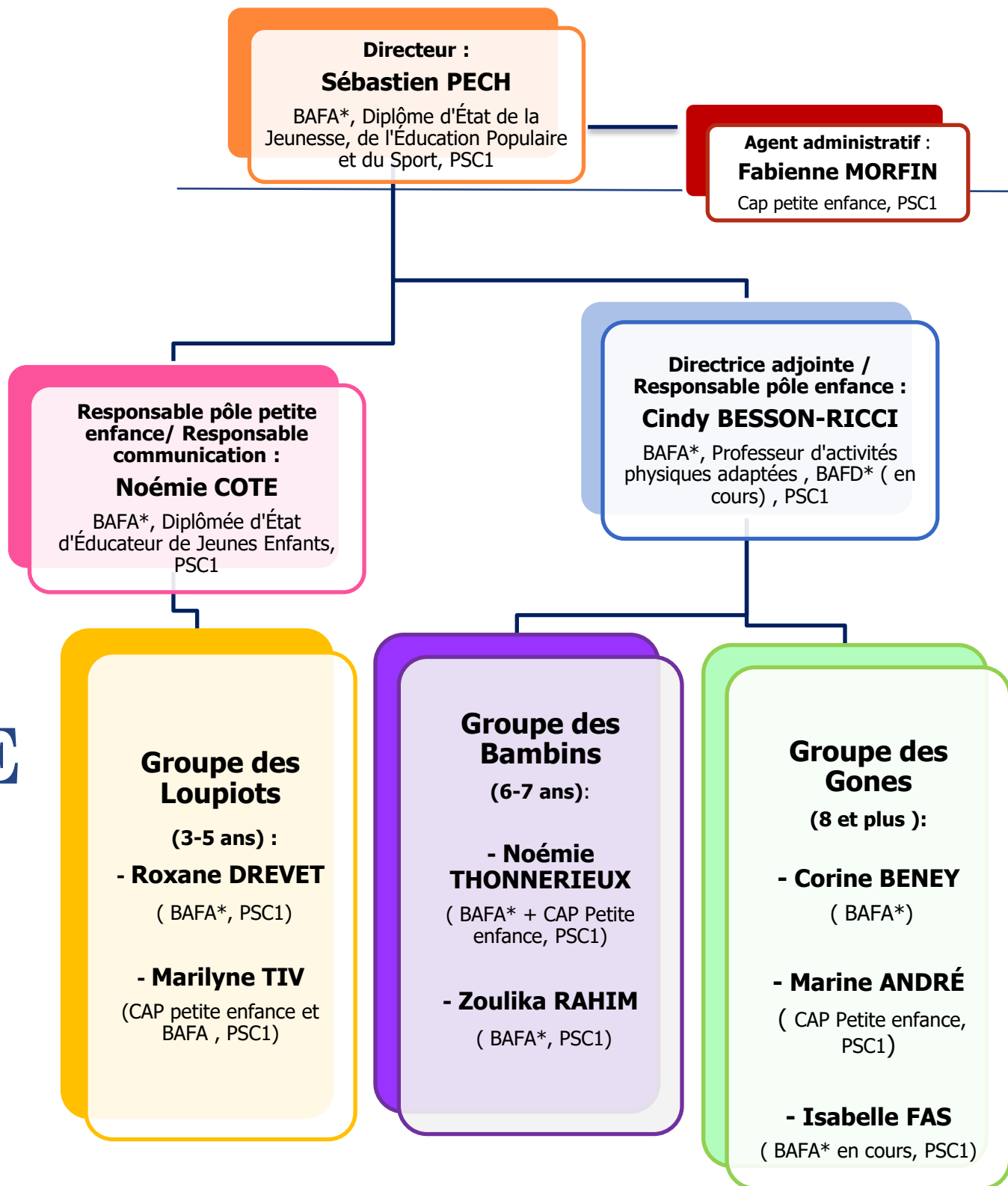
L'équipe pédagogique définit en amont des critères d'évaluation et assure un suivi tout au long du séjour (échange, réunions...). Un important travail d'évaluation du projet

pédagogique est mené par l'équipe une fois le séjour terminé. Les réussites et les échecs sont relevés et analysés. Ce travail, en plus d'alimenter notre propre réflexion, viendra nourrir le projet éducatif de la Mairie de Loire-sur-Rhône.

L'ÉQUIPE

Quels professionnels pour s'occuper de vos enfants ?

LE



***B.A.F.A** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

***B.A.F.D.** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de directeur

PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1

FONCTIONNEMENT

Le contexte et l'organisation de l'ALSH

L'accueil de loisirs « la Passerelle » est une structure qui accueille les enfants de 3 à 11 ans en périscolaire (matin et soir), les mercredis et les petites et grandes vacances scolaires.

Notre accueil de loisirs a pour objectif de divertir les enfants, de leur faire découvrir des activités qu'ils ne pratiquent pas forcément à l'école ou en famille et de leur permettre de s'exprimer de façon corporelle, matérielle ou orale.

Nous sommes là pour répondre à leurs besoins de socialisation, de dépense physique et de se découvrir eux-mêmes.

Un règlement intérieur est mis à disposition des familles pour leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement du centre et ainsi d'éviter tout malentendu ou problème.

Depuis la rentrée de septembre 2016, un pôle « **petite enfance** » et un pôle « **enfance** » ont vu le jour à l'accueil de loisirs la Passerelle. Cette restructuration a permis de répondre favorablement aux besoins des enfants accueillis sur la structure en fonction de leur âge.

Un « Espace Jeunes » a vu le jour en Octobre 2021 pour répondre au besoin d'accueil des adolescents de 11 à 14 ans.

Et pour s'inscrire...

Pour toute nouvelle inscription nous vous invitons à vous référer au règlement intérieur. Vous le retrouverez, ainsi que tous les documents nécessaires, sur notre site internet www.accueil-loisirs-la-passerelle.fr (onglet « présentation ») ou sur le site internet de la commune www.loire-sur-rhone.fr (onglet « enfance Jeunesse > Passerelle Enfance »).

Notre agent administratif sera aussi disponible pour tout renseignement au **04.78.07.08.01** ou par mail à l'adresse contact-passerelle@loire-sur-rhone.fr.

En cas d'urgence, il est possible de nous contacter au 07.88.58.17.98

Historique

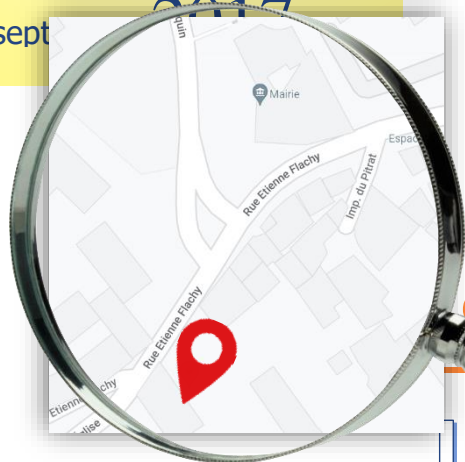
L'ALSH La Passerelle (accueil de loisirs sans hébergement)

a vu le jour en **1989**

grâce à l'Association des Familles de Loire sur Rhône, qui a permis au départ d'accueillir les enfants lors des vacances d'été pendant la cueillette des fruits.

Fort de son engagement et de son engouement, l'accueil de loisirs la Passerelle a été affecté par la suite au service « enfance » de la mairie de Loire sur Rhône le 4

sept








OÙ NOUS TROUVER ?

**Au 120 rue Étienne Flachy
69700 Loire-sur-rhône.**

S HORAIRES

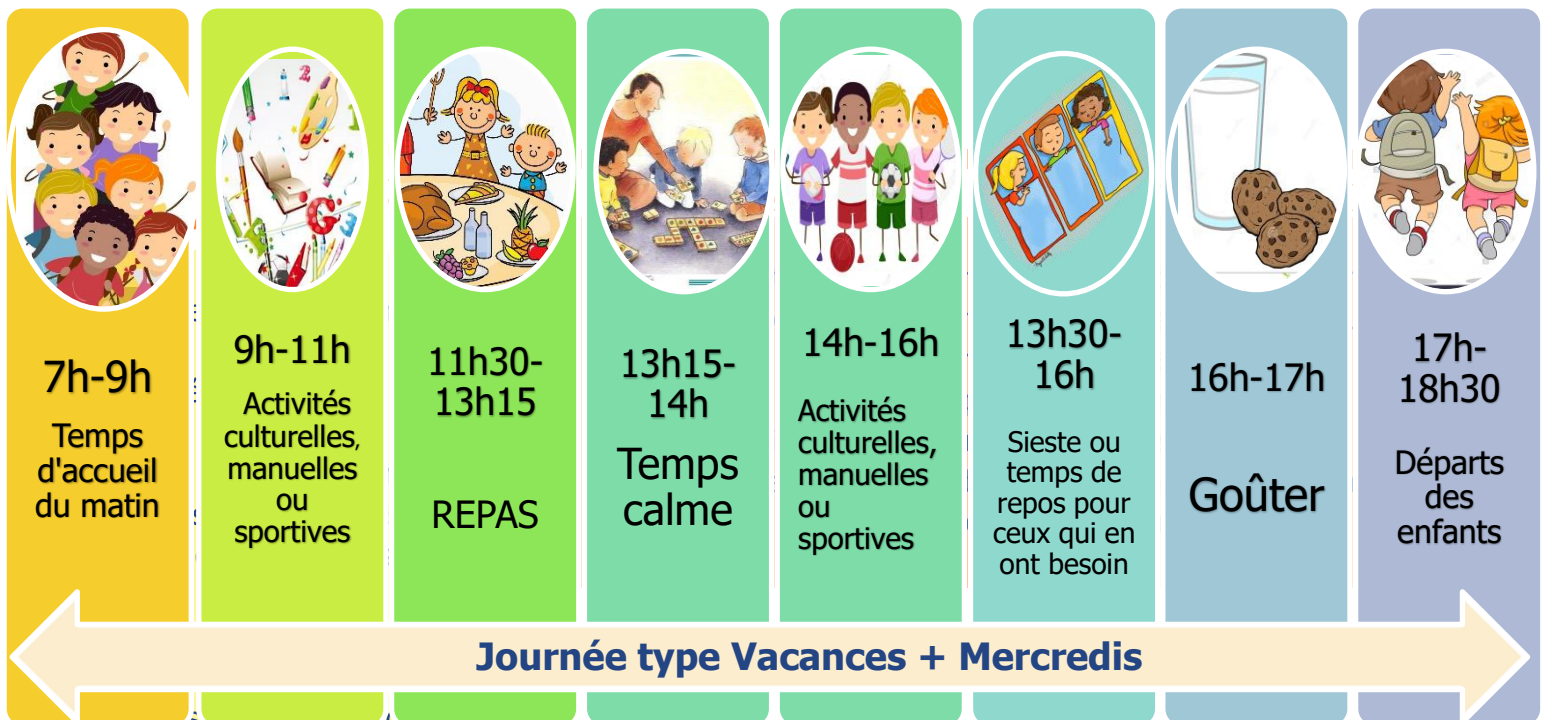
Le Périscolaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7H00	 Périscolaire matin			 Périscolaire matin	
8H30	ENSEIGNEMENT			ENSEIGNEMENT	
11H45	PAUSE MERIDIENNE Restaurant scolaire		 Accueil au centre de loisirs (Avec ou sans repas)	PAUSE MERIDIENNE Restaurant scolaire	
13H30	ENSEIGNEMENT			ENSEIGNEMENT	
16H15	 Périscolaire soir			 Périscolaire soir	



Semaine type de périscolaire

Vacances et Mercredis



Journée type Vacances + Mercredis

enfant de son groupe
- Accroître la vigilance en sortie

NOS PARTENAIRES :



www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr

LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

Ou comment favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant ?

L'AIDER À GRANDIR

Ou comment développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles ?



RELATIONS PRIVILEGIEES

- Faire en sorte que le nombre d'animateurs soit suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes
- Se mettre à hauteur de l'enfant, être disponible et à l'écoute

FAVORISER LES REPERES

- Faire visiter les locaux aux nouveaux arrivants par les autres enfants et repérer les animateurs référents.
- Identifier un lieu de vie par tranche d'âge.
- Mettre en place un cadre et des limites à l'aide de règles de vie construites avec les enfants, adaptées à leur âge et non figées dans le temps.

RESPECT DU RYTHME

- Mise en place de 3 groupes d'âges différents avec des programmes adaptés à leurs besoins.
- Proposer un rythme de vie adapté à chaque tranche d'âge : Temps de sieste, flexibilité sur les temps d'activités, temps calme après repas, temps de jeux libres, etc.

Le temps de jeu libre n'est pas synonyme d'ennui ! Il est l'occasion indispensable pour l'enfant d'exercer sa créativité et de laisser libre cours à son imagination.

GARANTIR L'INDIVIDUALITE

- Garantir aux enfants un accueil individuel en les nommant lorsqu'ils arrivent et repartent, en leur demandant comment ils vont.
- Mise en place d'un cahier de transmissions pour faire le lien entre la vie au centre et la vie personnelle de l'enfant.

ACCUEIL DE CHACUN DANS SA DIFFERENCE

- Prise en compte des éventuels handicaps et pathologies de l'enfant
- Assurer un nombre d'encadrants adaptés aux éventuels handicaps des enfants
- Avoir des locaux adaptés à l'accueil d'enfants handicapés



CHOISIR

- Interroger les enfants sur leurs envies, ce qu'ils aiment faire

- Permettre aux enfants d'affirmer leurs préférences

- Proposer des journées ou demi-journées où les enfants

Une petite minute SVP!



J'apprends à faire respecter mes droits



APPRENDRE A FAIRE SEUL

- Encourager l'enfant à faire seul tout en l'accompagnant
- Montrer à l'enfant comment faire
 - Valoriser ses efforts
 - Dédramatiser ses échecs

PRISE DE RESPONSABILITE ET D'INITIATIVE

- Mettre des jeux et du matériel à disposition des enfants et en libre-service

- Utilisation de bacs de rangement pour faciliter l'autonomie de l'enfant

- Étiquetage des espaces de rangements (avec nom ou photos) pour favoriser la reconnaissance des jouets et leur emplacement et faciliter le rangement.

- Favoriser le respect du matériel et de leurs affaires en rendant l'enfant acteur du nettoyage et du rangement.

PARTICIPER A LA VIE QUOTIDIENNE

- Distribuer des tâches aux enfants lors des temps de repas ou de goûter à l'aide de pictogrammes

- Permettre à l'enfant de faire sa propre expérience (ex : se servir de l'eau, essayer



ES ET AU MONDE

OU COMMENT FAVORISER LA SOCIALISATION ET L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE ?
COMMENT DECOUVRIR ET RESPECTER LES RICHESSES DE CE ET CEUX QUI NOUS ENTOURENT ?

COOPERATION ET ENTRAIDE

- Mise en place de jeux de coopérations /jeux actifs permettant de travailler la mixité de genre, de développer les compétences de résolution de problèmes et de favoriser les échanges et grands jeux communs.

APPROCHE DE LA DEMOCRATIE

- Favoriser les échanges entre les enfants et l'équipe éducative, dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance.
- Gestion des conflits, valorisation de l'échange, de la « mise en mots ».
- Permettre à chacun de donner son avis

FAVORISER LA DECOUVERTE

- Proposer des projets innovants, des activités variées et adaptées pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant et susciter sa curiosité.
- Mettre en place des coins de jeux : Le jeu symbolique (imitation) est le premier moyen de se construire et de s'approprier le monde qui l'entoure.
- Mise en place d'activités physiques, artistiques et culturelles en alternance sur la journée.
- Renouvellement des jeux de la ludothèque de Vienne tous les 2

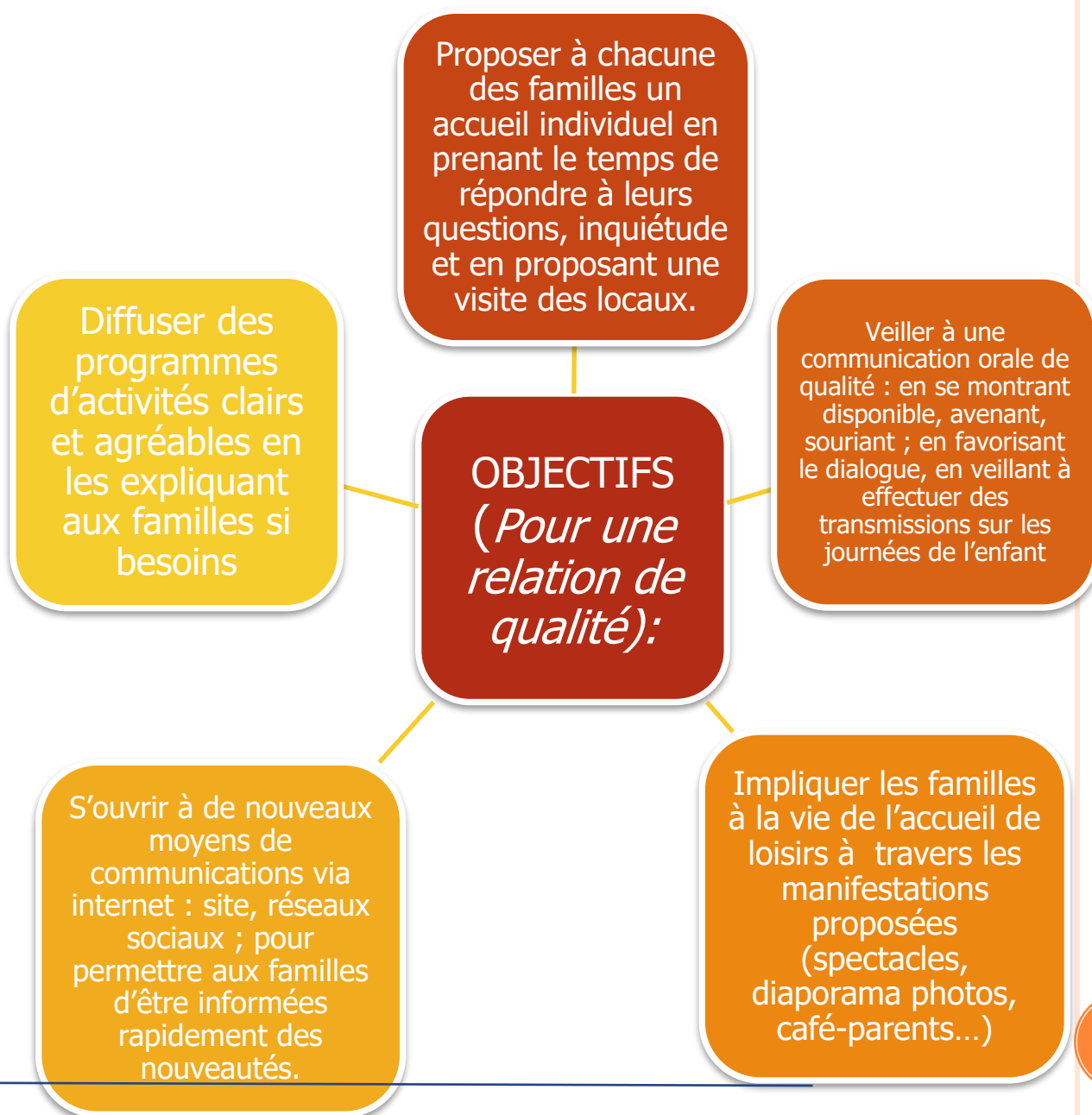
DECOUVERTE ET ENVIRONNEMENT

- Organiser des sorties/séjours dans l'environnement proche de l'Accueil de loisirs
- Mise en place du tri des déchets et participation aux grandes journées nationales d'action (ex : « je nettoie ma planète »)
- Inciter l'enfant à ne pas gaspiller la nourriture et l'eau
- Proposer des goûters de saison issus des producteurs locaux
- Utilisation de matériaux de recyclage et sensibiliser à la protection de la nature

AUX FAMILLES

Il nous paraît essentiel de devoir construire **des liens de qualité** avec les familles accueillies.

Pour ce faire, certains objectifs nous paraissent inévitables :



LE TRAVAIL EN EQUIPE

Enfin, pour le bon fonctionnement de l'équipe, chaque animateur se doit :

D'être attentif à sa façon d'être et de se comporter (toujours dans le respect et la bienveillance)

De veiller au bien-être des enfants et d'être à l'écoute de leurs attentes, besoins et questions et d'avoir un rôle éducatif car il devra savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants

*L'équipe pédagogique de la Passerelle
vous remercie de votre lecture.*

